

En ce 22 mars, **Journée mondiale de l'eau décrétée par l'ONU**, il est bon de rappeler que le droit à l'eau potable et à l'assainissement figure dans la Convention relative aux droits de l'enfant, dans les résolutions des Nations Unies et dans les conventions de Genève.

Elle incite à agir pour lutter contre la crise mondiale de l'eau. Elle vise en particulier à soutenir la réalisation de l'objectif de développement durable d'accès de tous à l'eau et à l'assainissement d'ici à 2030.

Dans cet objectif, nos collectifs respectifs se battent depuis de longues années pour que la gestion de l'eau soit locale afin de mener une politique de l'eau de proximité et contre sa prédation par des intérêts privés au bénéfice de multinationales motivées par le profit plus que par la gestion du bien commun.

Ainsi, nous nous félicitons du retour en régie publique de l'eau de la quasi-totalité des communes de la DLVA dont Manosque en ce 5 janvier 2024 et œuvrons pour que les communes des **Communautés de Forcalquier Montagne de Lure et de Jabron Lure Vanson Durance** puissent disposer du libre choix de la forme de gestion et s'émanciper du transfert imposé de la compétence eau et assainissement.

Adossés à nos premiers résultats, nous poussons les feux afin de:

- garantir le droit à l'eau pour tous par la gratuité des premiers mètres cubes d'eau vitaux et par la mise en place d'une tarification sociale différenciée selon les usages comme s'y était engagé le Président de la République lors de son allocution à Savines le Lac le 30 mars 2023, et déjà mise en place dans de nombreuses collectivités territoriales,
- réduire les pertes et les fuites sur les réseaux et mettre fin aux gaspillages, car nos communes ne sont pas épargnées, avec parfois 40% de perte !
- réaffirmer la hiérarchie des usages de l'eau : la vie biologique, la conservation des eaux, l'agriculture et l'industrie, la production d'énergie, les loisirs...
- stopper la dégradation de la qualité de l'eau par l'utilisation des pesticides et des polluants éternels et supprimer les sources de pollution comme nous le rappelle tristement l'épisode de pollution subi par la commune de Le Castellet,
- agir pour réduire le rejet d'effluents non traités dans la nature car beaucoup reste à faire,
- devant les temps difficiles qui ont commencé et dont l'aggravation est largement annoncée concernant les ressources, en assurer une préservation maximale en ne s'abandonnant pas au mirage de grosses installations centralisées qui échapperont inévitablement aux citoyens,
- donner les moyens humains et financiers à l'OFB (Office Français de la Biodiversité) et aux agences de l'eau pour mener à bien leurs missions.

L'ambition est là, elle est d'autant plus d'actualité que les épisodes de sécheresse se développent, l'urgence nous mord la nuque.

Rien ne se fera sans vous, usagers de l'eau, aussi nous appelons les Citoyennes et Citoyens à soutenir nos combats et à rejoindre nos associations.

EAU PUBLIQUE
LURE-FORCALQUIER



lure.forcalquier@gmail.com

testaniere.claude@wanadoo.fr

collectif.eaupourtous@gmail.com

ecoraison@gmail.com

riverainsensemble04@proton.me

pmcf3103@orange.fr